

NORD-ANNAM VINH-NORD IRRIGATION DE 45.000 HECTARES À DOLUONG (NGHÊ-AN)

ANNAM

(*Les Annales coloniales*, 27 mars 1935)

Réseau hydraulique en construction. — La situation du réseau de Vinh-Nord (40.000 ha) est, d'après le rapport du service des T. P., la suivante :

Le canal principal est entrepris dans toute sa longueur, sauf une lacune entre les km. 36,800 et 37,350.

La plus grande partie des artères et sous-artères est également adjugée.

Les canaux restant à adjuger sont : une partie de l'artère n° 2 et les sous-artères correspondantes, l'artère 20 et ses deux sous-artères, et 6 artères de faible importance.

Un concours pour l'exécution du barrage de Do-luong, des ouvrages de tête a eu lieu le 16 mars 1934.

Le délai d'exécution de ces ouvrages étant de 32 mois, la mise en exploitation du réseau peut être envisagée pour le printemps 1937.

.....

ANNAM

(*L'Avenir du Tonkin*, 2 avril 1935)

Aménagements hydrauliques. — L'effort principal des Travaux publics de l'Annam a continué à se porter sur les études et les travaux d'hydraulique agricoles.

.....
On a exécuté les études sur le terrain d'un réseau par pompage dans le canal principal de Vinh-Nord intéressant 9.000 h. de la plaine de Do-luong.

.....

À l'Aéro-club du Nord-Indochine*
(*L'Avenir du Tonkin*, 7 mai 1935)

M. Vallat a atterri à Gialam samedi après midi, après avoir effectué, à bord de son Luciole Renault, un voyage de 4.000 km qui l'a conduit successivement à Saïgon, par la Côte d'Annam, Pnompenh, Angkor, et retour par la même route. [...]

À son départ, lundi, M. Vallat avait amené M. Sacco ¹ jusqu'à Vinh et lui avait fait survoler les grands travaux en cours dans la région de Do-Luong pour lesquels il est entrepreneur. Cette vue d'ensemble, que seul l'avion pouvait lui fournir, a particulièrement satisfait M. Sacco.

NORD-ANNAM

DO-LUONG

(*L'Avenir du Tonkin*, 2 juillet 1935)

Décès. — Nous apprenons avec regret le décès de M. Nicolas Tocco ², entrepreneur. C'était un brave à qui la fortune n'a pas toujours souri mais qui luttait envers et contre tout.

Après avoir essayé du commerce à Chapa, il avait fini par trouver du travail à Do-Luong et il espérait se remonter. La mort est venue le prendre brutalement au moment où il espérait une existence meilleure.

HORS DES CHOUX

(*Les Annales coloniales*, 24 août 1935)

Nous apprenons avec plaisir la naissance, survenue le 2 juillet, à la clinique Saint-Paul [à Hanoi], de Yves-Armand Guillou, fils de M^{me} et M. Armand Guillou, ingénieur E.C.P., entrepreneur, domiciliés à Do-Luong, province de Nghê-An (Annam).

EN ANNAM

TOURNÉE DE MONSIEUR LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR GRAFFEUIL

Les grands travaux d'irrigation
(*L'Avenir du Tonkin*, 6 avril 1936)

Le vendredi 3 courant, M. le résident supérieur en Annam, [désireux] de constater l'état d'avancement des grands travaux d'irrigation de la région de Doluong (Nghê-An), s'est rendu dans ce centre, accompagné de MM. le résident Lagrèze et de Redon, son secrétaire particulier.

On conçoit aisément que le chef du Protectorat de l'Annam attache une grande importance à une œuvre aussi utile que celle dont l'exécution se poursuit dans le Nord du pays. Elle aura pour conséquence certaine d'améliorer grandement l'économie rurale en mettant fin aux périodiques disettes de riz, qui engendraient misère et troubles sociaux.

¹ Dante Sacco : entrepreneur d'origine italienne établi à Saïgon. On le retrouve en 1939 à l'inauguration de la chapelle de Phong-Thanh, dans le Transbassac, construite à l'initiative du riziculteur Jean-Marie Combot, et du nouveau siège de la maison Diethelm à Saïgon.

Séparé de corps (1935), puis divorcé (1940) de Teodolinda Giussepina (dite Benilda) Cornalino, née le 23 mars 1898 à Calliano Monferrato (Italie).

² [Nicolas Tocco](#) (Turin-1878-Do-luong, 1935) : entrepreneur à Laokay et hôtelier à La Madeleine, près Chapa. En faillite.

Depuis le commencement des travaux, d'importants effectifs en main-d'œuvre (e l'ordre de vingt mille personnes) ont été rassemblés sur les différents chantiers. La plupart des travailleurs sont originaires des régions proches des travaux : on compte très peu de main-d'œuvre importée. Il va sans dire que l'apport considérable d'argent frais dans le pays y a fait naître une prospérité inconnue dans le passé.

L'étranger qui serait amené à Doluong, les yeux bandés, et qu'on mettrait subitement en présence des ouvrages en cours d'exécution songerait sans doute à ces gigantesques travaux du Canada entrepris il n'y a guère plus d'un demi-siècle, et qui font l'émerveillement du profane aussi bien que du technicien.

On parle beaucoup de tourisme à l'heure actuelle ; que n'aiguillerait-on les touristes, après leur avoir fait admirer les beautés naturelles de l'Indochine, vers ces chantiers où s'exécute un colossal labeur humain ?

L'ensemble des travaux est impressionnant. Il fait le plus grand honneur aux ingénieurs qui les ont conçus, à ceux qui les exécutent, comme à ceux qui en surveillent l'exécution, M. l'ingénieur Audin, notamment, à qui incombe la mission de surveillance générale, n'est point doté d'une sinécure. Il s'acquitte de sa lourde tâche sans ostentation et sans bruit. Si nous en croyons les propos flatteurs qui nous ont été rapportés sur son compte, nous avons tout lieu de croire que les grands travaux de Doluong se poursuivent dans les meilleures conditions de célérité et de garantie.

Le programme pour le seul réseau dit de Vinh-Nord vise l'irrigation d'une superficie de 45.000 hectares susceptibles de fournir annuellement une production de 800.000 quintaux métriques de riz. Il comprend comme ouvrage de tête un barrage de voie d'eau d'une longueur de 350 mètres, relevant le plan d'étiage du Song-Ca de 2 m. 50. — Il est du type barrages des Indes, assis sur fond de sable. La protection du sol de fondation contre les affouillements est assurée par un cheminement suffisamment long de l'eau passant sur l'ouvrage de l'amont à l'aval. Deux rideaux de palplanches métalliques de 3 m. 50 chacun se trouvent encastrés dans un radier en béton de 30 mètres de largeur donnant un parcours d'irrigation égal à 15 fois la charge d'eau.

Le barrage est automatique : il comprend un seuil fixe dont le relief est de 1 m. 50 au-dessus du radier, couronné de vannes mobiles, hautes de 0 m. 90 et commandées par des flotteurs, Les vannes s'abaissent d'elles-mêmes pendant les crues du Song-Ca et redonnent au fleuve, durant la haute montée des eaux, la plus grande section d'écoulement.

L'exécution de la construction du barrage est assurée par la Société des Grands Travaux d'Extrême-Orient ³, dont le mandataire est M. Triaire, chargé de la surveillance des chantiers et de la direction de ces importants travaux. Ceux-ci ont présenté quelques difficultés au début ; mais à l'heure actuelle, il sont conduits avec le maximum de bonheur et seront vraisemblablement achevés dans les délais prévus. L'ouvrage terminé représentera une masse de béton de près de 25.000 mètres cubes.

Une autre entreprise, la Société française d'entreprises Sacco et Cie, est chargée de la construction d'un tunnel de 500 mètres de long, qui sera terminé en mai 1936. Son percement a nécessité de gros travaux de terrassement en amont et en aval du boyau. Il s'agit là d'un remarquable travail, exécuté avec la maîtrise qui distingue M. Sacco et son collaborateur, M. Dellanoce. [Quand on songe que toutes les roches ont été désagrégées sans l'utilisation d'appareils rapides ou perfectionnés ; lorsqu'on sait que le transport des déblais a été fait à dos d'homme et par paniers, on se rend compte de l'énormité de la tâche.](#)

Enfin, la Société Fénies et Cie ⁴ a exécuté l'ouvrage de prise en moins de six mois. Il s'agit d'une construction massive à sept portées fermées par des vannes, ayant exigé 7.000 mètres cubes de béton.

³ [Grands Travaux d'Extrême-Orient](#) (filiale des Grands Travaux de Marseille).

⁴ [Georges Fénies](#) (1899-1945) : ingénieur E.C.P., entrepreneur à Haïphong :

Le barrage de tête a nécessité le creusement d'un canal de navigation de deux kilomètres de long recoupant une boucle du Song-Ca à Doluong et rachetant par une écluse une différence de niveau de 3 m 50. Les travaux de terrassements de ce canal sont terminés, et l'écluse confiée à l'Entreprise Féniers le sera pour le mois de juin prochain. C'est M. Guillou, ingénieur, qui a conduit les travaux pour le compte de la Société Féniers : ils étaient en bonnes mains.

La [Société des Dragages](#) a, par ailleurs, exécuté aussi une série d'opérations importantes sur le même réseau.

Toutes ces puissantes organisations d'entreprises de travaux publics engagées dans les travaux d'irrigation en indiquent l'importance. Et tous les bons ouvriers de cette belle œuvre donnent une nouvelle et éclatante démonstration de la force de la pensée du génie humain. Ils ont droit aux félicitations publiques.

MM. Gassier, Girard, Bauzil, Camus ⁵, Machefaux, Arnoux ⁶, Revol, Bouvy, Landreville, Enjolras, Aubry, Audin, tels sont les noms des techniciens (nous en passons peut-être des meilleurs) qui ont collaboré ou collaborent encore à la réalisation du plan qui engendrera bientôt les riches moissons.

Dans le cadre des exécutants, les noms M. Guillou, Triaire, Sacco, Joseph [DTP], Dellanoce, Macairet sont étroitement associés à la réussite de la vaste et utile entreprise, comme aussi l'agent technique Wanwinck et les surveillants Lemaire et Ferrero.

*
* * *

Sans nul doute, M. le résident supérieur Graffeuil aura rapporté une excellente impression de sa tournée. Il pourra dire en France que les Français d'Indochine ne sont pas amollis dans la paresse et que les quelques mercenaires du dénigrement, venus à la Colonie pour amoindrir leurs courageux compatriotes, ne peuvent revendiquer, en fait de mérite, que le droit à leur profond mépris.

Louis MAZEL.

L'ACTIVITÉ DE M. LE RÉSIDENT SUPÉRIEUR P.I. DE L'ANNAM GUILLEMAIN
Une tournée d'inspection de
M. le résident supérieur Guillemain dans le Nord-Annam
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 novembre 1936)

Vinh, le 31 octobre

Le 28 courant, à la tombée de la nuit, M. le résident supérieur Guillemain arrivait à Vinh, où il était l'hôte de madame et de M. le résident maire Jeannin.

Il se rendait le lendemain matin inspecter une partie des travaux d'hydraulique agricole du réseau de Vinh-Nord et s'enquerrait en même temps de l'état des récoltes L'après-midi du même jour, accompagné de M. le résident Jeannin et de S. E. le tongdoc, il partait pour Do-Luong où se poursuivent d'importants travaux d'hydraulique, notamment un barrage de 350 mètres sur le Song-Ca, destiné à faciliter la submersion opportune d'un territoire d'environ 45.000 hectares de rizières.

⁵ Jean Marie Jules Camus (Bussières-les-Belmont, Champsevraine, Haute-Marne, 31 janvier 1902-Choignes, Haute-Marne, 7 décembre 1952) : polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées, au Tonkin et en Annam (1929-1937), puis à Mâcon et Chaumont. Chevalier de la Légion d'honneur (*JORF*, 12 février 1949).

⁶ Jean Arnoux (1909-1941) : polytechnicien, chef de l'arrondissement hydraulique de Vinh. Il s'évade d'Indochine en novembre 1940 et s'engage dans les Forces aériennes françaises libres.

Tous renseignements utiles sur la construction et l'utilisation des ouvrages lui furent donnés par M. Arnoux, ingénieur de l'hydraulique. De son côté, M. Triaire, fondé de pouvoirs de la Société des Grands Travaux, qui dirige les chantiers avec une compétence égale à sa modestie, apporta à M. le résident supérieur des précisions sur sa mission.

.....

INAUGURATION DU RÉSEAU D'IRRIGATION DE VINH-NORD
Le 2 juin 1937 par monsieur le gouverneur général J. BRÉVIÉ
en présence de S. M. l'empereur d'Annam
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 juin 1937)
(*Le Populaire d'Indochine*, 5 juin 1937)

La cérémonie d'inauguration du réseau d'irrigation de Vinh-Nord par M. le gouverneur général J. Brévié, s'est déroulée aujourd'hui mardi 2 juin 1937 en présence de S. M. l'Empereur d'Annam.

Voici le programme :

Réception des invités partant de Vinh dans la cour de l'Hôtel de la Résidence et départ de Vinh : 5 h. 00

Arrivée de ces invités à Phu-Diên : 5 h. 45

Départ de Phu-Diên 6 h. 00

Tunnel du Truong-Khàp

Ouvrage de garde Hap-Hoa

Ouvrage de tête

Barrage de Doluong 7 h. 00

DISCOURS

de M. le résident supérieur Graffeuil

de M. le représentant du peuple de Nghê-An

de S. E. le ministre de l'Economie rurale

de M. l'inspecteur général des Travaux publics

de M. le gouverneur général J. Brévié

Remise de décorations par M. le gouverneur général et Sa Majesté l'empereur d'Annam.

Visite et manoeuvre de démonstration du barrage

Arrivée à Vinh 12 h. 00

DÉJEUNER

Départ de Vinh 16 h. 45

Ouvrage de garde Bênthuy 17 h. 45

DISCOURS

de M. Tràn-ba-Vinh

Remise de décorations par M. le gouverneur général et Sa Majesté l'Empereur d'Annam

Retour à Vinh 18 h. 30

Réception au cercle municipal 19 h. 00

DISCOURS PRONONCÉ LE 2 JUIN 1937
PAR M. J. BRÉVIÉ, GOUVERNEUR GÉNÉRAL DE L'INDOCHINE
À L'INAUGURATION DU RÉSEAU D'IRRIGATION DU NORD DU NGHÊ-AN
(*L'Avenir du Tonkin*, 3 juin 1937)

(Le Populaire d'Indochine, 5 juin 1937)

Je vous ai prié, Sire, de bien vouloir apporter la haute consécration de Votre présence au geste que la France accomplit aujourd'hui en remettant solennellement aux paysans d'Annam leur terre rajeunie, vivifiée, fécondée par l'eau désormais disciplinée et bienfaisante que nos ingénieurs ont captée aux sources lointaines et conduite jusqu'à eux.

J'ai voulu aussi que les travailleurs de la glèbe assistent à ce miracle émouvant de l'arrivée de l'eau joyeuse sur les mornes plaines qu'hier encore ils cultivaient sans espoir. quand l'incertitude des saisons ne secondait pas leur labeur obstiné. J'ai convié enfin les représentants de la jeunesse intellectuelle à venir méditer sur le sens profond et sur la portée lointaine du grand acte de solidarité humaine qui se réalise en ce moment sous leurs yeux.

Ainsi, l'Annam tout entier assiste en cet instant au geste symbolique par lequel la France généreuse exprime sa sollicitude à ses enfants de la lointaine Asie. Un vieux dicton traduit l'angoisse qui pèse sur toute la vie du paysan annamite : le plus grand bienfaiteur de l'humanité sera celui qui lui apportera le deuxième bol de riz indispensable à sa nourriture journalière. Je voudrais qu'aujourd'hui, vous soyez tous convaincus comme moi que ce deuxième bol de riz, la France maternelle le remplit grain à grain.

Elle a repris, d'ailleurs, avec des moyens accrus par la science acquise au prix d'innombrables sacrifices et par l'épargne accumulée depuis des siècles, la tradition millénaire des anciens rois d'Annam qui se sont toujours efforcés de lutter contre les maux engendrés par le caprice des eaux. Les rois qui, chaque année, tracent eux-mêmes, en gramme solennité, un sillon, ne pouvaient se désintéresser du sort des paysans dont ils savaient la souffrance et le labeur.

Dès le treizième siècle, sous le règne du roi Tran-thai-Tôn, de nombreuses digues sont élevées, de nombreux canaux sont creusés. Mais c'est aux rois Lê-thanh-Tôn et Lê-hiên-Tôn, qui régnèrent au quinzième siècle, que revient l'honneur d'avoir organisé méthodiquement la conquête de l'eau.

Poursuivant cette tradition, le roi Hi-Ton ordonnait, en 1678, d'étudier les terrains où l'on pourrait installer des machines à faire monter l'eau.

Au dix-neuvième siècle, tout près de nous, les souverains de la dynastie des Nguyën, vos glorieux ancêtres, Sire, ont, eux aussi, conduit de grands travaux sur lesquels les Thât-Luc nous donnent les renseignements les plus précieux. Les rois Gia-Long d'abord, puis surtout Minh-Mang, Thiêu-Tri et Tu-Duc n'ont pas cessé de travailler à la solution du problème primordial de l'eau. Leur effort a surtout porté sur le Tonkin où la situation d'une population déjà très nombreuse était angoissante, et où les travaux exécutés sous leurs règnes, complétés par la science des ingénieurs français, sont encore l'éclatant témoignage de leur sollicitude pour le peuple d'Annam.

C'est que tous les fils de l'Extrême-Orient savent, depuis des millénaires, l'importance de la politique de l'eau, et le *Chou-King* retentit des strophes consacrées à la gloire de l'empereur Yu, qui, en l'an 2000 de la dynastie des Hia, creusa le premier réseau de canaux du Céleste Empire ; « C'est lui, chante le Livre deuxième du *Chou-King*, qui mit en ordre les marais et mena les fleuves à la mer. Le sol ainsi aménagé put être mis en culture, et le peuple put manger de la viande et du riz. »

Et à l'autre bout de la terre, Virgile n'écrivait-il pas à la gloire du laboureur romain : « Louons celui qui, sans plaindre sa peine, engage la lutte avec les guérets desséchés et abat les arêtes d'un sol aride, puis amène sur ses semailles une eau bienfaisante et des ruisseaux dociles à la main. Louons aussi celui qui draine les eaux vers les sables avides de s'en désaltérer, surtout quand un fleuve grossi durant les mois pluvieux déborde et couvre de limon une immense «tendue». Concert alterné du *Chou-King* et des

Géorgiques qui ne saurait surprendre ceux qui savent l'universalité des inspirations de l'esprit et du cœur humains !

Et dès lors, combien émouvante et consolante cette continuité dans l'œuvre des souverains d'Annam que la France protectrice amplifie de toute la puissance de sa technique supérieure et de ses moyens financiers ! Je veux reprendre ici les paroles que prononçait il y a dix ans, dans une circonstance semblable, le gouverneur général Pierre Pasquier, glorieusement tombé, depuis, dans l'accomplissement de son devoir ⁷ : « Il faut le dire bien haut, le redire souvent, s'écriait-il, la France en Indochine n'a pas failli à sa mission civilisatrice. Elle l'a accomplie par tous ceux de ses enfants qui, pour reprendre la forte expression de Kipling, eurent le noble mais périlleux honneur de porter le fardeau des Blancs ». Et n'est-ce pas avec une légitime fierté, avec un noble orgueil, que nous pouvons contempler aujourd'hui l'achèvement de travaux véritablement gigantesques accomplis dans l'effort conjugué de la science française et de la patience annamite ?

il y a quelques semaines à peine, je traversais, le cœur serré, ces plaines sombres sur lesquelles la sécheresse hallucinante — l'une des plus implacables qu'on ait jamais connues — faisait peser une lourde tristesse que rendait plus douloureuse encore le spectacle riant des régions irriguées voisines, tout heureuses de l'espoir de leurs moissons futures.

Désormais, la réprobation inique qui pesait sur ce pays est abolie. Le paysan pourra porter ses regards, sans envie, au delà des limites de son champ. À l'inégalité de la nature, nos techniciens ont substitué l'équité des conditions mieux ordonnées. Demain, les éléments fantastiques ou hostiles se plieront à la loi de l'humaine équité qui tend toujours à mieux proportionner le profit à l'effort. Et ce profit n'est pas illusoire. Tant s'en faut.

Les chiffres ont une éloquence irréfutable. Afin de mieux mesurer la grandeur de l'effort accompli, je vous en dirai quelques-uns.

Nous nous trouvons devant un ensemble de canaux et d'artères qui atteint une longueur de deux cent vingt-huit kilomètres. Il faut y ajouter trois cent quatre-vingt kilomètres d'artérioles destinées à amener partout l'eau fécondante. Il a fallu percer un tunnel de plus de cinq cents mètres de long. Les ponts et les passerelles qui enjambent les canaux et les artères représentent en longueur près de douze cents mètres ; celle des dalots et des siphons atteint trois mille six cents mètres. Le volume de la terre remuée pour les terrassements des canaux et des artères est de huit millions cinq cent mille mètres cubes, auxquels il faut ajouter les trois cent quatre-vingt mille mètres cubes du creusement des artérioles. Le cube de béton mis en œuvre est de soixante-quatre mille mètres cubes ; celui des pierres sèches et enrochements, de vingt-neuf mille mètres cubes. Deux mille deux cent soixante-douze tonnes d'acier ont été employées. La longueur des palplanches battues atteint dix-huit mille sept cent quarante mètres.

Il a fallu, pour mener ce travail jusqu'au bout, neuf millions sept cent mille journées d'ouvriers. Le prix total des travaux a été de quatre millions cinq cent mille piastres (quarante-cinq millions de francs), sur lesquelles il est resté dans la province deux millions cent cinquante mille piastres d'argent frais, soit quarante-huit pour cent des dépenses engagées.

Le débit du canal principal à la prise d'eau est de trente-sept mille sept cents litres à la seconde. Le coefficient d'irrigation, pour une superficie irriguée de trente-cinq mille six cent soixante hectares, est d'environ un litre par hectare et par seconde.

Le rendement moyen de la rizière va s'élever de neuf cents kg à seize cent cinquante kg à l'hectare. Le tonnage moyen du paddy récolté dans la zone irriguée va passer de trente-neuf mille tonnes à cent douze mille tonnes par an.

⁷ Mort le 15 janvier 1934 dans un accident d'avion (l'*Émeraude*) sur le Morvan.

Je n'ajouterais rien à ces chiffres qui méritent d'être médités : ils commandent l'admiration et la reconnaissance. J'adresse le témoignage de cette admiration et de cette reconnaissance aux inspecteurs généraux des Travaux publics Pouyanne, Favier. Lefèvre et Gassier ; aux ingénieurs en chef Girard, Camus et Bourgoïn⁸ ; aux ingénieurs chefs de service Bizot, Bauzil, Machefaux et Arnoux ; aux ingénieurs Breure, Audin, Puydebat, Aubry, Bouvy, Landreville, Harriot, Lang et Revol ; à tous les adjoints techniques, surveillants, agents-voyers, agents-techniques, chefs de chantier, chefs d'équipe. Entrepreneurs, tâcherons et ouvriers qui furent les bons artisans de cette œuvre gigantesque. Je n'oublie pas les administrateurs chefs de province, les mandarins provinciaux et chefs de circonscription et les médecins de l'Assistance qui, avec leurs collaborateurs, ont veillé avec sollicitude sur les travailleurs des chantiers. Tous, sous l'impulsion des résidents supérieurs qui se sont succédé à Hué, ont mérité aussi la gratitude du peuple d'Annam.

Ces bienfaits, cette prospérité n'auraient pas été réalisés si la France n'avait avancé les capitaux nécessaires, car les récupérations d'impôts n'auraient jamais procuré les sommes suffisantes. Les ingénieurs sont de jeunes Français formés dans nos grandes écoles à la sévère discipline des sciences exactes. Le matériel spécial vient des mains de nos industriels et de nos ouvriers de France. La population de cette province, elle, a donné son travail, ce labeur patient, obstiné, sans relâche, qui a fait petit à petit, à travers les siècles, la terre d'Annam.

Et je redis encore avec Pierre Pasquier : « Il faudrait douter de l'intelligence et du cœur de ce peuple d'Asie pour le supposer aveugle et insensible à l'éclatant miracle français ». C'est sur cette reconnaissance que la France veut s'appuyer pour continuer son œuvre en ce pays, auquel les meilleurs de ses enfants se sont attachés comme à leur propre patrie, et à laquelle ils ont donné toute leur vie. Je dis continuer son œuvre, car il nous reste évidemment beaucoup à faire. Et pour travailler plus efficacement encore, il nous faut non seulement les bras, mais aussi l'esprit et le cœur de tous les fils d'Annam. Peuple annamite, comment ne verrais-tu pas ce que peuvent, unis dans la même volonté d'amour et de progrès, ton effort et l'effort de ceux qui sont ici, si humble qu'y soit leur rôle, les envoyés de la France chevaleresque et humaine ? Comment ne serais-tu pas avec ceux qui, dans l'infini respect de tes traditions millénaires, veulent t'aider de toute leur science désintéressée et de toute leur âme fraternelle à faire régner dans ton pays un peu de bonheur ? Comment ne serais-tu pas avec ton jeune souverain qui est comme le vivant symbole de ce que peuvent donner la fusion dans un cœur de l'amour de l'Annam et l'amour de la France ? J'ai confiance que tu sauras ne pas écouter les faux prophètes, que tu sauras distinguer ceux qui veulent te servir de ceux qui veulent t'asservir, et que tu voudras suivre les bons bergers qui ont donné le meilleur de leur vie, et souvent leur vie même, à la grande œuvre franco-annamite qui se construit sous tes yeux.

*
* *
*

Cette grande œuvre se heurte à bien des difficultés, au premier rang desquelles je place le problème démographique qui exige des solutions à échéance d'autant plus courte que les œuvres sociales de la colonisation française, en réduisant la mortalité infantile et en protégeant la population contre les épidémies, contribuent à rendre plus rapide le surpeuplement des plaines indochinoises. C'est surtout au Tonkin et dans le Nord-Annam que la surpopulation entraîne ses conséquences les plus lourdes. L'Administration indochinoise s'est attachée avec persévérance à améliorer la situation

⁸ Jean Bourgoïn (1897-1977) : polytechnicien, ingénieur en chef de la circonscription des Ponts et chaussées de l'Annam. Voir [encadré](#).

du paysan de ces deux régions : protection contre les inondations par la construction de digues nouvelles ou le renforcement des digues anciennes, creusement de canaux, ont incontestablement exercé une influence des plus heureuses sur la sécurité et les rendements de l'agriculture, mais le but n'est pas encore atteint, et il serait vain de se dissimuler l'étendue des difficultés à vaincre.

Toutes les terres cultivables du Delta tonkinois sont appropriées et exploitées aussi intensivement que les conditions locales d'hydraulique agricole le permettent. Et cependant, sur ce fonds dont les limites sont définitivement fixées, la population augmente chaque année de soixante à cent mille âmes. Sur les quinze mille kilomètres carrés du Delta vivent de six à sept millions et demi d'habitants. C'est une densité rurale moyenne de quatre cent trente-trois habitants au kilomètre-carré. On rencontre même des densités supérieures à quinze cents habitants, les plus fortes du globe probablement. Et il faut admettre, si les actuels excédents de naissances sur les décès se maintiennent, que la population du Delta tonkinois doublera en cinquante ans environ.

Redoutable problème auquel il est urgent de trouver dès maintenant une solution. Il faut intervenir immédiatement pour parer, dans toute la mesure du possible, à la trop fréquente sous-alimentation dont souffre une partie de la population tonkinoise ; il faut aussi trouver les moyens d'absorber les excédents de la population au fur et à mesure qu'ils dépasseront la capacité de production alimentaire du Delta. J'ai donc envisagé d'entreprendre de toute urgence une série de travaux qui intéresseront une superficie d'environ quatre cent cinquante mille hectares : il est permis d'en espérer un supplément de récolte de cinq cent à six cent mille tonnes de riz, quantité supplémentaire qui peut assurer à la population actuelle une alimentation suffisante. L'aménagement de ces quatre cent cinquante mille hectares coûtera dix-huit millions de piastres. Les dernières études sont en cours et seront bientôt achevées. Les travaux commenceront incessamment.

La même œuvre sera poursuivie dans les provinces du Nord-Annam où les conditions démographiques sont analogues à celles du Delta tonkinois. Les études sont en cours. Déjà, des réseaux d'irrigation ont été établis dans ces provinces. Dans la seule province de Thanh-hoa, le réseau des canaux dérivés du Song-chu, dont l'établissement, commencé en 1925, s'est achevé en 1932, permet d'irriguer cinquante mille hectares, dont trente-six mille donnent désormais deux récoltes au lieu d'une, et dont quatre mille ont été conquis sur les terres absolument improductives. D'autre part, les rendements moyens dans la région aménagée sont passés de sept cents à dix-sept cents kg à l'hectare pour le riz du cinquième mois, et de mille à dix-huit cents kilos pour le riz du deuxième mois. La production totale, qui était de quarante mille tonnes en 1924, atteignait cent cinquante mille tonnes en 1932. Quel poème serait plus beau que ces simples chiffres pour tous ceux qui aiment la terre et les paysans !

Ce n'est pas tout. L'œuvre s'est continuée par les travaux que nous célébrons aujourd'hui. Il restera à l'achever. Des projets, dont l'étude est déjà avancée, visent à aménager cent trente-sept mille hectares et coûteront douze millions de piastres. Les travaux pourront sans doute être exécutés dans le courant des années 1938 et 1939. De l'achèvement de ce programme, il est permis d'attendre un surcroît de production annuelle de deux cent mille tonnes de riz. Et ainsi sera affirmée dans les faits, inscrite sur le sol fécondé, la volonté du gouvernement général de faire porter désormais le meilleur de son effort sur une politique de la terre et du riz. sur une politique paysanne, et, pour tout dire, humaine, en un pays où le problème de l'alimentation quotidienne domine encore tous les autres.

*

* *

J'en espère une amélioration sensible du sort des populations des régions deltaïques de l'Indochine du Nord. Je n'oublie pas qu'il restera le danger des surpeuplements futurs. Et c'est pourquoi le gouvernement général entend se consacrer aussi à la colonisation de la Cochinchine occidentale par des Annamites du Nord et à l'exploitation des régions montagneuses du plateau central indochinois. Je sais que ce ne sont pas les questions nouvelles et qu'elles ont déjà fait l'objet de longues études et de quelques expériences. Mais je veux ajouter aux efforts de mes prédécesseurs ma volonté d'aboutir, ma décision de passer à l'action réfléchie que permettent, justement, les essais tentés dans le passé, mon ardent désir de mettre à la disposition des paysans des terres nouvelles, mais aménagées, et qui n'attendent plus que le labeur tenace qu'ils savent leur prodiguer et qui fait l'admiration de tous ceux qui traversent l'Indochine.

La colonisation de la Cochinchine par des Annamites venus du Nord et du Centre de l'Empire est un fait historique déjà ancien et bien connu de tous. Dans les vingt dernières années, la main-d'œuvre tonkinoise a eu une grande part dans le développement des plantations d'hévéas. Elle est nombreuse aussi dans bien des exploitations agricoles du delta du Mékong. Mais ce n'est pas là de la colonisation au sens où je l'entends. Il n'y a de colonisation véritable que là où le colon est propriétaire du sol qu'il cultive. Il est clair que, si nous voulons poursuivre l'élévation sociale du paysan, ce n'est pas en le transplantant comme salarié que nous y parviendrons. Les régimes du fermage et du métayage ou du salariat agricole, quelles que soient les améliorations qui leur seront apportées, n'eurent jamais la valeur matérielle et morale qui s'attache à la propriété du sol, à la liberté et à la responsabilité de son exploitation, C'est par la propriété seulement que l'on peut attacher à une terre nouvelle les laboureurs venus de loin, et cet axiome, que connaissait déjà la Rome organisatrice de l'Occident, est vrai, plus que partout ailleurs, dans ce pays d'Annam où le désir de la propriété foncière est comme un besoin fondamental de l'âme nationale et où, pour le satisfaire, on est parvenu à un morcellement du sol qui dépasse toute imagination.

L'Ouest de la Cochinchine offre de vastes étendues de terres encore inexploitées. Il n'est que juste de rappeler que la possibilité de leur mise en valeur est le résultat de l'œuvre française. La solution n'est évidemment pas, je le répète, d'y constituer de grandes ou de moyennes exploitations et d'y transporter une partie du prolétariat agricole du Nord-indochinois : ce ne serait là que déplacer le problème. Ce qu'il faut, c'est y installer le plus possible de petits propriétaires, et donner à cette petite propriété agricole les caractères juridiques d'inaliénabilité et insaisissabilité, qui assureront la pérennité de l'œuvre ainsi entreprise. La question n'est pas encore au point ; il faut terminer l'étude approfondie entreprise par mes prédécesseurs. Elle exige aussi une organisation souple et efficace qui est à mettre sur pied. L'improvisation en cette matière risquerait de conduire à des échecs qui ralentiraient, s'ils ne l'arrêtaient pas, l'afflux des nouveaux colons. Il faut que la première réalisation soit un succès : ce sera la meilleure des propagandes. C'est dans cet esprit que je compte faire une expérience dès que seront réunis les éléments techniques de tous ordres qui sont indispensables pour éviter toute erreur et tout mécompte.

Il ne faut pas se dissimuler, d'ailleurs, que la colonisation méthodique de l'Ouest cochinchinois sera une opération coûteuse. Elle nous conduira à soutenir les colons pendant les premières années de leur installation. Des crédits importants seront nécessaires. Mais quand les aménagements hydrauliques du Nord de l'Indochine seront en train, il n'y aura pas, je le crois, d'œuvre plus pressante que la mise en valeur des terres inexploitées de Cochinchine. Entre-temps, l'Administration est disposée à étudier avec les propriétaires de Cochinchine parfois dépourvus de main-d'œuvre la possibilité d'intéresser à la mise en valeur de leurs domaines des familles d'ouvriers agricoles volontaires susceptibles de devenir eux-mêmes propriétaires d'une partie des terres cultivées après un délai et dans des conditions à déterminer par contrat.

Tout sera mis en œuvre pour permettre aux fermiers d'accéder à la propriété du sol qu'ils cultivent depuis plusieurs générations, en Cochinchine notamment. J'envisage la création d'un organisme pourvu d'un fonds de dotation spécial qui rachèterait les terres aux propriétaires actuels, les fermiers demeurant sur le fonds, et continuant à payer en nature les fermages actuels, grâce auxquels ils acquerraient au terme de quelques années le droit de propriété.

En même temps que nous songeons à faire accéder l'ouvrier agricole à la propriété rurale, nous nous préoccupons de l'enrichir en augmentant la valeur marchande des produits de son travail par l'intervention des organismes de mutualité tels que les coopératives de vente du paddy qui régulariseront le rythme des offres et des prix. Dans le même ordre d'idées, je souhaiterais améliorer le commerce du riz au profit commun de tous ceux qui y participent, soit comme producteurs, soit comme intermédiaires en réalisant progressivement le warrantage de ce produit. Il suffit de considérer l'évolution du marché local du paddy depuis janvier dernier pour se rendre compte combien pèsent lourdement sur les cours les quatre ou cinq cent mille tonnes offertes dès la révolte sans contrepartie suffisante. Il n'est pas question évidemment d'opérations intéressant l'ensemble de la récolte. Mais une mise en route de ce projet pourrait consister en la création à l'automne prochain d'un premier essai de warrantage portant sur un tonnage limité dans une province du centre cochinchinois par l'intermédiaire d'une banque populaire.

Je ne me dissimule pas que ces entreprises seront de réalisation délicate. Elles ne sont pas impossibles. J'espère pouvoir les mettre en œuvre à bref délai, avec toute la prudence qui s'impose, sur les ressources financières du Budget général.

La réussite des coopératives agricoles, organismes de conservation, de vente et de cautionnement des produits de la terre, nous incite à persévérer dans cette voie. Vous savez que le cultivateur, en y apportant sa récolte, reçoit une avance égale aux deux tiers de sa valeur, c'est-à-dire sensiblement l'équivalent du prix qu'il en tirerait s'il l'écoulait lui-même. À Phu-lang-Thuong, le paysan a obtenu 0 \$ 30 en moyenne de plus pour cent kg de maïs, et la coopérative a dû étendre son champ d'action au ricin, à l'abrasin, aux oranges. La coopérative de Quang-ngai a fait réaliser aux producteurs un bénéfice de cent mille piastres sur la campagne du sucre. N'a-t-on pas vu ailleurs les coopératives provoquer une hausse du prix des graines d'abrasin de neuf à onze piastres, alors qu'en certains endroits, le producteur ne recevait que trois piastres ? Aussi, d'autres organismes sont-ils en cours d'établissement : à Tourane pour la soie et le thé vert, à Quinhon pour le maïs et les produits du cocotier, ou en projet à Bac-ninh. Vinh-yên et Haiduong. Leur création répond à une nécessité ; leurs résultats ne décevront pas les espérances qu'elles ont fait naître.

Reste la mise en valeur des vallées et des plateaux de la Haute-Région du Centre de l'Indochine. Il ne s'agit pas, bien entendu, et je désire qu'il n'y ait sur ce point aucune confusion, de porter une atteinte, si légère qu'elle soit, aux droits des populations autochtones. Tout conflit, toute difficulté, tout froissement même, devra être évité : cela doit être dit et redit. Mais il y a, dans ces montagnes, bien des terres vacantes dont les routes permettent désormais une exploitation rémunératrice. Je me fais un devoir d'exprimer, en passant, à tous ceux, résidents, ingénieurs, médecins, mandarins, postiers, inspecteurs et gardes principaux de la Garde indigène, entrepreneurs, tâcherons et ouvriers qui furent les artisans de cette pénétration dans la montagne, l'admiration reconnaissante que j'ai ressentie en parcourant en quelques heures les chaussées admirables dont je sais ce qu'elles ont coûté d'intelligence, de labeur, de souffrances et même de morts.

C'est grâce à eux que nous pourrons ouvrir à la colonisation de nouvelles perspectives. Là aussi, il faudra beaucoup d'argent et des études préliminaires. Tout cela sera immédiatement entrepris, afin que l'exécution puisse intervenir dès que l'achèvement du programme d'hydraulique agricole en cours dans le Nord-Indochinois

nous laissera les disponibilités financières indispensables. D'ores et déjà, je fait étudier, en accord avec l'autorité militaire, un essai de mise en valeur des hautes vallées du Tran-Ninh par les militaires de l'Infanterie coloniale qui seraient libérés sur place et pourvus d'une ferme et du cheptel nécessaire à son exploitation. J'envisage de mettre à la disposition des Français d'Asie qui se montreraient qualifiés par leur expérience agricole de semblables domaines lorsque les expériences en cours auront permis de dégager une formule précise de colonisation.

Je voudrais dire aussi ce qui a été fait et ce qui sera continué et développé au Cambodge où la culture du maïs a permis d'alimenter une exportation de trois cent mille tonnes au cours de ces dernières années.

Ce maïs est de première qualité mais sa présentation est encore imparfaite. Le Protectorat du Cambodge a cherché à y obvier en dotant les cultivateurs cambodgiens de moyens simples de préparation des grains de maïs ; il a fait mieux encore en prônant l'initiative de construire au port de Pnom-penh* une installation de silos équipée suivant les formules les plus modernes et permettant de combattre le charançonnage de la graine et de fixer définitivement le meilleur conditionnement du produit. De telles initiatives méritent d'être imitées.

J'ai essayé de dégager les grandes lignes de la politique terrienne que je me propose de promouvoir en ce pays. Elle s'inspire de l'idée d'améliorer avant tout le sort de la masse paysanne qui est la plus nombreuse, la plus déshéritée. Dans l'ordre moral autant que dans l'ordre matériel, toutes les autres préoccupations, tous les autres besoins doivent céder le pas à ceux-ci, et j'apprécierais que s'apaisent en Indochine les revendications impérieuses, les mises en demeure excessives de ceux qui sont bien mieux pourvus que nos paysans. Inclignons-bous d'abord vers les plus déshérités de la vie ; ce faisant, nous accomplirons le geste de solidarité humaine qui s'impose entre tous.

*
* *
*

Mais il ne suffirait pas d'assurer l'alimentation du peuple annamite ; il faut encore lui créer des ressources suffisantes pour améliorer les conditions de son existence, son habitat, son alimentation, son vêtement ; bref, lui donner une capacité d'achat qui lui manque encore. Le développement de l'artisanat permettrait d'atteindre ce but. On ne peut pas ne pas être frappé, dès que l'on vit en Indochine, de l'habileté de l'ouvrier annamite. Même dans les industries familiales, la belle qualification d'ouvrier d'art est celle qui convient à ses qualités professionnelles. Il n'a que peu de choses à apprendre des techniques de l'Occident. Malheureusement, il manque encore d'imagination créatrice et s'est trop longtemps borné à copier les modèles chinois ou européens. Il en est résulté un avilissement certain de la production artisanale et une réduction considérable de sa valeur d'échange. De grands efforts ont été faits par mes prédécesseurs pour rendre à cette production le cachet artistique qui lui serait nécessaire. L'École professionnelle des Arts de Phnom-penh a déjà atteint d'heureux résultats, notamment par l'utilisation des vieilles ornementations khmères dans l'orfèvrerie d'argent et par la renaissance du tissage des batiks. Au Tonkin, les ateliers de Hadong, en Cochinchine les écoles de Biênhoà et de Thudaumot sont entrés dans la même voie. Je n'oublie pas non plus la beauté des œuvres que j'ai admirées à l'École des Beaux-Arts de Hanoï, notamment dans les ateliers de la laque et des peintures sur soie. J'ai ainsi constaté qu'il n'est pas impossible, si on le veut, de rendre la vie aux anciennes industries familiales et de rénover l'artisanat local. J'entends qu'une telle œuvre soit développée sans retard dans les trois pays annamites de l'Union.

Souvent le paysan est aussi un artisan. S'il récolte assez de riz pour la consommation familiale, et si les produits de son industrie trouvent une valeur marchande suffisante, il

pourra atteindre à une petite aisance. De cette rénovation des industries familiales, ainsi que de l'extension des cultures riches sur les plateaux, j'attends pour le peuple annamite une nouvelle source de profits.

*
* * *

Bien que la classe ouvrière ne représente en Indochine qu'une faible partie de la population, l'amélioration de son sort est aussi au premier rang des préoccupations du Gouvernement général. Quand je suis arrivé dans ce pays, les questions sociales y avaient pris un caractère aigu comme conséquence des mesures monétaires qui avaient réduit le pouvoir d'achat des salariés. La perspective d'un avenir meilleur justement espéré de l'application des lois sociales avait produit une impatience qui se traduisait par la multiplication des grèves et par un état permanent d'excitation. Des professionnels de l'agitation profitaient de cette situation pour tenter d'exploiter dans un but politique les aspirations légitimes d'une classe ouvrière à la condition de laquelle il importe évidemment d'apporter d'indispensables soulagements. C'est ainsi que, dans l'incessante surenchère démagogique organisée par ces mesures révolutionnaires, la promulgation du décret apportant aux ouvriers indochinois un véritable code du travail, c'est-à-dire l'essentiel du bénéfice des lois sociales, qui aurait dû déterminer un apaisement immédiat des esprits, est passée à peu près inaperçue.

Si la population ouvrière s'est assagie, c'est qu'elle est foncièrement saine, c'est aussi qu'elle a compris que l'action administrative s'est exercée et s'exercera sans répit pour lui procurer les satisfactions substantielles auxquelles elle a droit. Je lui demande de faire confiance au Gouvernement : l'adaptation à l'Indochine lointaine de lois faites pour la France ne peut être poursuivie dans la hâte et dans la confusion. Les incidences locales de l'application de ces mesures généreuses sur le principe desquelles il ne peut être élevé aucune contestation, doivent être étudiées avec la volonté, certes, d'aboutir, mais aussi avec la prudence que commande la nécessité de ne pas apporter à une économie déficitaire un bouleversement dont l'ouvrier serait la première victime. Je demande à la population qui travaille de ne pas écouter des inconscients sans expérience de la vie qui, n'étant ni ouvriers ni paysans, ignorent tout de son dur labeur, de ne pas être dupe de visionnaires qui ne se cachent même pas de la conduire dans les voies néfastes de la violence et de la haine. La France, qui a tant fait pour ce pays, mérite tout de même un autre crédit : il ne faut pas que l'organisation syndicale qui va, prochainement, être donnée aux ouvriers indochinois, serve d'instrument aux agitateurs révolutionnaires. J'estime que l'action syndicale soigneusement limitée au cadre professionnel et l'application de l'arbitrage obligatoire pourront procurer à la population ouvrière la condition meilleure à laquelle elle aspire légitimement. Quand les textes nécessaires auront paru, il sera permis de dire que les ouvriers indochinois jouissent de garanties sensiblement égales à celles dont bénéficient les ouvriers de France, les avantages de toutes sortes qui leur ont été attribués par la volonté formelle du gouvernement de la France républicaine dans ces derniers mois sont assez substantiels pour qu'ils reconnaissent quels sont leurs vrais bienfaiteurs. Deux décrets sont intervenus qui garantissent les droits des ouvriers indigènes (30 décembre 1936) et des ouvriers européens (24 février 1937). Les textes d'application interviendront à bref délai. Paraîtront incessamment un texte sur les accidents du travail applicable aux indigènes, un règlement portant institution des syndicats professionnels dans l'industrie et un autre texte organisant la concertation et l'arbitrage. La réglementation sur les accidents du travail applicable aux Européens est entrée en vigueur le 1^{er} janvier dernier. Mais notre Administration ne s'est pas bornée à édicter des textes, elle est intervenue directement par l'intermédiaire de l'inspecteur du travail dans la discussion ses salaires pour que l'ouvrier obtienne, dans l'ordre et la légalité, les améliorations de sa condition

que l'évolution de l'économie locale rendait nécessaires. Elle a soutenu les revendications ouvrières lorsqu'elles lui ont paru légitimes, inspiré aux employeurs l'exécution des travaux d'hygiène et de salubrité sur leurs exploitations, provoqué des augmentations de salaires de la main-d'œuvre contractuelle de 10 à 20 % environ et donné elle-même l'exemple dans ce domaine en élevant de 13 à 20 % la rémunération du personnel ouvrier à son service.

Je l'excuse de cette énumération, mais elle était nécessaire pour montrer que la classe ouvrière peut s'en remettre au gouvernement protecteur du soin d'améliorer son sort et que le recours à la violence, devant lequel il ne cédera pas, ne peut que retarder l'échéance des réalisations qu'elle souhaite par les soucis supplémentaires qu'il procure à ceux qui n'ont d'autre objectifs que son bien.

*
* *

La jeunesse intellectuelle est, elle aussi, l'objet des soins vigilants de notre Administration et doit se garder de se laisser entraîner par des agitateurs qui sont, à la fois, les ennemis de ce qu'il y a de meilleur dans la tradition annamite faite d'expérience et de sagesse et dans la volonté française faite de raison et de bonté, Je n'ignore pas la grande question qui préoccupe cette jeunesse : c'est celle de son accès aux emplois publics et de la situation morale et matérielle qui lui est faite dans ces emplois. Je ne crois pas qu'il soit impossible de s'expliquer sur ce point avec bon sens et netteté. Je pense en effet que des titres égaux doivent donner aux jeunes Indochinois des emplois égaux à ceux des jeunes Français. Sur ce point, il ne peut y avoir de contestation. Doivent-ils leur donner droit aux mêmes traitements ? Non, en équité. Car la solde des fonctionnaires métropolitains en Indochine doit tenir nécessairement compte, en dehors des émoluments qu'ils percevraient en France dans des emplois analogues, de ce qu'on a appelé « supplément colonial » qui n'est autre chose qu'une prime d'expatriation. Les jeunes Indochinois qui servent dans leur propre pays ne peuvent évidemment prétendre à cette prime d'expatriation. Sur ces bases qui ne sont pas contestables, et compte tenu des nécessités budgétaires, il ne paraît pas impossible d'arriver à un régime acceptable pour tous. Je dis « compte tenu des nécessités budgétaires », car il ne faut pas oublier que l'Indochine est encore, quoiqu'on ait souvent proclamé le contraire, un pays pauvre, et qu'il serait inconcevable que le remplacement progressif dans les cadres de gestion des fonctionnaires français par des fonctionnaires annamites ne permit pas un allègement sensible des charges de personnel qui grèvent lourdement les divers budgets indochinois. La solution du problème devra tenir compte, et des aspirations légitimes des jeunes gens qui ont conquis par leur travail des diplômes de valeur, et des possibilités financières apportées, ne l'oublions pas, par le labeur inlassable de ces millions d'hommes de la rizière dont parlait il y a quelques mois, pour exalter leur patient sacrifice, notre Ministre des Colonies, M. Marius Moutet. J'ai le droit, me semble-t-il, de demander à la jeunesse intellectuelle indochinoise de faire confiance à un Gouvernement dont la constante préoccupation est de lui faire sa place dans son propre pays et qui, s'il n'est pas détourné de cette tâche par le souci de maintenir une tranquillité publique dont on n'apprécie pas assez le prix, n'y faillira pas, J'en prends l'engagement.

*
* *

Comment veut-on, en effet, que le Gouvernement poursuive efficacement la solution des grands problèmes qui s'imposent à lui s'il est trop souvent détourné de sa tâche essentielle par l'agitation que mènent des hommes qui paraissent avoir renoncé

aussi bien au bon sens qu'à la bonne foi ? Comment ne pas remarquer qu'une partie de la presse de ce pays, qui ne cesse de réclamer plus de liberté, abuse jusqu'à la licence de celle qui lui est accordée ? Je parcours depuis plusieurs mois les feuilles indigènes de langue française et de langue annamite. Celle littérature est à base de critiques, parfois sagaces — qui donc songerait à contester que tout n'est pas ici pour le mieux ? — mais elle fait rarement preuve de sens constructif. Elle vise à réformer les institutions, toutes les institutions, ou même à les détruire, sans indiquer d'ailleurs, même sommairement, par quoi elle propose de les remplacer. Pourtant, la presse indigène pourrait collaborer à l'œuvre entreprise par la France en ce pays. Il y a pour elle un rôle utile à jouer : celui d'éclairer le gouvernement annamite et le gouvernement français sur certaines aspirations inexprimées de la population, celui de proposer aux problèmes qui se posent des solutions pratiques et réalisables ; celui de répandre dans les masses populaires certaines notions utiles et de leur montrer qu'aucun progrès n'est possible que dans l'ordre. La valeur de ses suggestions eut aussi été beaucoup plus grande si, à côté de chaque réforme, elle avait indiqué les moyens de la réaliser ; si, en face de la suppression de tel impôt, elle avait indiqué par quelle autre méthode on pourrait se procurer les ressources nécessaires. Bref, un rôle positif d'information des gouvernants et des gouvernés. Nous en sommes loin... Car c'est tromper la population que lui laisser penser que la suppression des impôts ne se traduira pas inmanquablement par une diminution du nombre des écoles, des hôpitaux, l'arrêt des travaux d'irrigation et des routes, l'impossibilité d'entretenir l'armature administrative qui assure la paix et la stabilité au pays. Je ne désespère pas cependant de voir une grande partie de la presse annamite revenir à une conception à la fois plus patriotique et plus humaine de son rôle. On dit souvent que la liberté se prend, Je préfère dire qu'elle se mérite, Et dans l'appel que j'adresse à la bonne volonté fraternelle, à la collaboration confiante des fils d'Annam et des fils de France, je comprends avec les paysans, avec les ouvriers, avec les intellectuels, les journalistes de ce pays. J'espère qu'ils entendront cet appel à leur intelligence et à leur cœur et qu'unis dans le même amour de l'Annam et de la France, ils joindront leurs efforts aux nôtres pour réaliser ici toujours plus de justice et plus de bonté.

Sire, j'ai exposé devant Votre Majesté non pas un programme, mais seulement quelques idées que je considère comme les directives de l'action que je me propose de conduire en ce pays, assuré que je suis de Votre adhésion et de Votre appui, assuré aussi de la collaboration entière de tous Vos Ministres. Comment la grande œuvre franco-annamite n'irait-elle pas vers un lumineux avenir si elle s'appuie sur l'union fraternelle de deux peuples que tout prépare à se comprendre et à s'aimer, sur la compréhension et la patience mutuelles qui effacent tous les malentendus, sur la volonté clairvoyante et sur la bonne volonté tenace de tous, depuis Sa Majesté l'Empereur et le Gouverneur général jusqu'au plus modeste des fonctionnaires et jusqu'au plus humble des paysans d'Annam ?

À PROPOS DE L'INAUGURATION DU BARRAGE DE DO-LUONG
(*L'Avenir du Tonkin*, 4 juin 1937)

Comme chacun sait, les travaux d'hydraulique agricole ont pour effet immédiat de relever fortement le taux de la ration alimentaire moyenne des populations des deltas du Centre et du Nord de l'Indochine. La portée sociale de l'œuvre est donc indéniable, et c'est son importance primordiale qui a décidé récemment M. le gouverneur général Brévié à poursuivre avec le maximum d'activité possible la continuation et l'achèvement de ces travaux.

Un auteur qui a eu l'occasion de « dépouiller » les archives officielles du Nord Annam, a écrit que le mot de sécheresse revenait constamment sous la plume de nos résidents : en 1895, 1898, 1899, 1900, 1902. Pendant la malheureuse période de 1905 à 1911, les ravages des inondations ou des pluies excessives sont en somme bien moindre que ceux de la sécheresse. Après les récoltes de 1904 et 1905, très médiocres, celles du 5^e mois de 1906 fut ruinée par les violentes pluies de mai. Mais l'été 1906 subit une sécheresse presque absolue, et plus des deux tiers des rizières ne purent être repiquées : en juin, juillet, août, ne tombèrent que 266 mm. 6 au lieu de 631,1 (moyenne de vingt ans) ; la récolte du 10^e mois fut déplorable. L'hiver 1906-1907 accusa encore un gros déficit de pluies et le rendement des cultures vivrières fut très faible. Déjà, à la fin de 1906, on comptait plus de 300 individus morts de faim dans un *phu* : les journaux du premier semestre de 1907 donnent sur la disette des détails affligeants : des bandes de gens affamés arrachent les patates dans les terres d'autrui, la nuit et même en plein jour pillent les champs « comme des sauterelles » en février, mars et avril ; d'autres, le long des routes mendient, se trainant jusqu'à ce qu'ils s'affaissent et meurent (*Avenir du Tonkin* du 5 février, 15 et 24 mars, 14 et 19 avril, 2 mai 1907). Beaucoup vont chercher leur vie dans les *châu* dans la province de Hâ-tinh même, où la famine est moins grave, ou s'engagent comme coolies dans la Haute Région du Tonkin. Malgré tout, on ne revoit plus alors, il s'en faut de beaucoup, les spectacles horribles des famines d'autrefois. Mais des chantiers de misère qui recueillent les affamés subsistent dans tous le delta du Nord-Annam, et en 1912, le Thanh-hoa n'a pas remboursé entièrement les avances de paddy faites dès 1906 par le gouvernement : il vient, en effet, de traverser sept années de demi-disette. La situation s'améliore à partir de 1912 : cependant les récoltes sont encore très diminuées par la sécheresse au 5^e mois de 1914, au 5^e et 10^e mois de 1915, au mois de 1917 et 1918, au 5^e mois de 1920. Depuis 1920, elles sont généralement bonnes, sauf celles des automnes de 1921 et 1927 ruinées ça et là par l'inondation. Mais, dans les dernières années, les champs profitèrent d'un secours inédit : c'est au début de 1925. en effet, que commence à fonctionner l'organisme grandiose conçu par les ingénieurs français (cf. Ch. Robequain. « Le Thanh-hoa », publications de l'E. F. F. O.)

Un système de barrage comme celui que M. le gouverneur général Brévié vient d'inaugurer à Do-Luong, fait partie du plan général de l'outillage du pays dont le chef de la colonie est fermement décidé à poursuivre l'achèvement dans un minimum de temps. Un de ses prédécesseurs n'a-t-il pas dit, il y a deux ans : « Le gros ouvre étant accompli, il faut, pour l'utiliser à plein, apporter un esprit nouveau dans la détermination des travaux restant à exécuter. L'outillage d'un pays ne doit pas être disproportionné à l'effort de progrès qu'il peut accomplir, ni supérieur à la richesse réelle ou latente. Il ne faut pas créer une armature que ne puisse soutenir la vie économique et sociale. Cette armature était indispensable, mais telle qu'elle est, elle reste proportionnée aux besoins et aux possibilités de la colonie. Nous devons donc maintenant, par des adaptations judicieuses, faire donner à ces travaux le maximum de leur rendement. Nous avons souvent entendu des indigènes d'avoir fourni à l'Indochine des moyens d'action qui étaient mis plus à la disposition de nos compatriotes que des autochtones. Pourquoi de grandes roues, nous disait-on, alors que le petit chemin, la diguette sont suffisants pour le transport par *ganh* des denrées de marché à marché ? Pourquoi de grandes lignes ferrées, alors que les canaux s'offrent à la navigation facile des sampans et des jonques pour porter le riz vers les centres commerciaux ? Ce sont là critiques faciles à réfuter. Pourtant, nous devons nous y arrêter. Peut-être n'avons-nous pas toujours adapté nos grands travaux à toutes les nécessités locales. Ainsi en Cochinchine, nous avons établi un splendide réseau de canaux de navigation qui assure l'emporium de Saïgon et la cité industrielle de Cholon la mobilisation du riz, mais nous n'avons pas suffisamment étudié l'utilisation de ces grandes artères au point de vue de l'aménagement de la rizière. C'est la une œuvre considérable qui reste à accomplir,

œuvre de détails et aussi œuvre d'ensemble qui ne peut s'entreprendre qu'avec la collaboration des ingénieurs des Travaux publics et du Génie rural, de l'Office du riz, des sociétés indigènes de Crédit agricole, banques populaires, des administrateurs assemblées locales et de l'ensemble des riziculteurs. Il faut, en un mot, ne plus considérer les grands travaux en eux-mêmes mais surtout dans leurs moyens d'améliorer la vie locale du pays. Un peuple d'agriculteurs comprend mieux notre effort quand il en ressent directement les effets. »

C'est pourquoi M. le gouverneur Brévié a remis croyons-nous, à l'étude le plan conçu par ses prédécesseurs ; il élabore, d'autre part, un programme d'action et d'enseignement destiné à permettre au paysan annamite d'augmenter ses revenus et, par suite, son bien-être, notamment par organisation plus rationnelle de l'artisanat; « Mais, a-t-il dit, quel esprit sensé pourra concevoir qu'une œuvre d'aussi lointaine portée pouvait être réalisée en un jour, qu'il suffisait de l'énoncer pour la faire naître par une sorte de génération miraculeuse ? L'histoire de tous les temps et de tous les pays a montré que les hommes avancement lentement sur les voies de la vie et qu'ils doivent payer d'un dur effort les conquêtes du progrès. »

A. T.

Vers une politique de la terre et du riz
(À propos du remarquable discours de M. le gouverneur général J. Brévié)
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 juin 1937)

Nous avons reproduit en son entier, dans notre numéro du 3 juin, le remarquable discours prononcé par M. le gouverneur général J. Brévié à l'inauguration du réseau d'irrigation du Nord du Nghê-An. Ce discours contient dans sa seconde partie un programme d'ensemble de grands travaux publics et d'œuvres sociales dont la réalisation méthodique est de nature à imprimer une puissante impulsion tant au développement des richesses matérielles de notre colonie qu'à l'œuvre humaine de civilisation poursuivie par la France parmi ses sujets et protégés indigènes. Des projets dont l'étude est déjà avancée, dit l'éminent Chef de la colonie, visent à aménager cent trente-sept mille hectares et coûteront douze millions de piastres. Les travaux pourront sans doute être exécutés dans le courant des années 1938 et 1939. De l'achèvement de ce programme, il est permis d'attendre un surcroît de production annuelle de deux cent mille tonnes de riz. Et ainsi sera affirmée dans les faits, inscrite sur le sol fécondé, la volonté du Gouvernement général de faire porter désormais le meilleur de son effort sur une politique de la terre et du riz, sur une politique paysanne, et, pour tout dire, humaine, en un pays où le problème de l'alimentation quotidienne domine encore tous les autres. »

Tout le discours est écrit avec une clarté, une méthode et une sincérité propres à instruire et à convaincre tout le monde. Si la politique terrienne qu'il dégage correspond à une nécessité, est-il besoin de le prouver ? « Elle s'inspire de l'idée d'améliorer avant tout le sort de la masse paysanne qui est la plus nombreuse, la plus déshéritée. Dans l'ordre matériel, toutes les autres préoccupations, toutes les autres besoins doivent céder le pas à ceux-ci ».

Il y a, d'ailleurs, bien d'autres choses à méditer dans ce discours que le problème de l'alimentation du peuple annamite : on y trouve des conseils à la classe ouvrière, à la jeunesse intellectuelle et à la presse indigène, exprimés dans une langue ferme et saine, avec une persuasive cordialité : « Je demande, dit le Gouverneur général, à la population qui travaille de ne pas écouter des théoriciens sans expérience de la vie qui, n'étant ni ouvriers ni paysans, ignorent tout de son dur labeur. de ne pas être dupes de visionnaires qui ne se cachent même pas de la conduire dans les voies néfastes de la

violence et de la haine. La France, qui à tant fait pour ce pays, mérite tout de même un autre crédit ! Il ne faut pas que l'organisation syndicale qui va prochainement être donnée aux ouvriers indochinois, serve d'instrument aux agitateurs révolutionnaires, J'estime que l'action syndicale soigneusement limitée au cadre professionnel et l'application de l'arbitrage obligatoire pourront procurer à la population ouvrière la condition meilleure à laquelle elle aspire légitimement. Quand les textes nécessaires auront paru, il sera permis de dire que les ouvriers indochinois jouissent de garanties sensiblement égales à celles dont bénéficient les ouvriers de France ».

Le Chef de la colonie n'ignore pas la grande question qui préoccupe la jeunesse intellectuelle de ce pays : celle de son accès aux emplois. Il ne croit pas, dit-il, qu'il soit impossible de s'expliquer sur ce point avec bon sens et netteté. Il pense, en effet, que des titres égaux doivent donner aux jeunes Indochinois des emplois égaux à ceux des jeunes Français. Doivent-ils leur donner droit aux mêmes traitements ? Non, en équité. Car la solde des fonctionnaires métropolitains en Indochine doit tenir nécessairement compte, en dehors des émoluments qu'ils percevaient en France dans des emplois analogues de ce qu'on a appelé « supplément colonial », qui n'est autre chose qu'une prime d'expatriation. Sur ces bases qui ne sont pas contestables, et compte tenu des nécessités budgétaires, il ne paraît pas impossible d'arriver à un régime acceptable pour tous.

Le Gouverneur général a lancé, en terminant, un appel que nous croyons devoir reproduire. « La presse indigène, dit-il. pourrail collaborer à l'œuvre entreprise par la France en ce pays. Il y a pour elle un rôle utile à jouer : celui d'éclairer le gouvernement annamite et le gouvernement français sur certaines aspirations inexprimées de la population, celui de proposer aux problèmes qui se posent des solutions pratiques et réalisables ; celui de répandre dans les masses populaires certaines notions utiles et de leur montrer qu'aucun progrès n'est possible que dans l'ordre. La valeur de ses suggestions eût aussi été beaucoup plus grande si, à côté de chaque réforme, elle avait indiqué les moyens de la réaliser, si, en face de la suppression de tel impôt, elle avait indiqué par quelle autre méthode on pourrait se procurer les ressources nécessaires. Bref, un rôle positif d'information des gouvernants et des gouvernés. Nous en sommes loin... Car c'est tromper la population que lui laisser penser que la suppression des impôts ne se traduira pas inmanquablement par une diminution du nombre des écoles, des hôpitaux, l'arrêt des travaux d'irrigation et des routes, l'impossibilité d'entretenir l'armature administrative qui assure la paix et la stabilité au pays. Je ne désespère pas cependant de voir une grande partie de la presse annamite revenir à une conception à la fois plus patriotique et plus humaine de son rôle. On dit souvent que la liberté se prend. Je préfère dire qu'elle se mérite. Et dans l'appel que j'adresse à la bonne volonté fraternelle, à la collaboration confiante des fils d'Annam et des fils de France, je comprends, avec les paysans, avec les ouvriers, avec les intellectuels, les journalistes de ce pays. J'espère qu'ils entendront cet appel à leur intelligence et à leur cœur et qu'unis dans le même amour de l'Annam et de la France, ils joindront leurs efforts aux nôtres pour réaliser ici toujours plus de justice et plus de bonté. »

M. le gouverneur général Brévié est homme de volonté. Il sait par expérience personnelle ce qu'il veut. Ses vues sont éclairées. Son but est d'une incomparable utilité ; espérons qu'il aura les moyens de l'atteindre.

L' A. T.

L'INAUGURATION DU BARRAGE DE DO-LUONG (VINH) PAR M. LE GOUVERNEUR
GÉNÉRAL BRÉVIÉ
(COMMUNIQUÉ)

(*L'Avenir du Tonkin*, 7 juin 1937)

(La Tribune indochinoise, 7 juin 1937)

De toutes les manifestations qui ont eu lieu en Indochine depuis l'arrivée de M. le gouverneur général Brévié à la Colonie, la cérémonie de l'inauguration du réseau d'irrigation de Vinh-Nord, à laquelle il a été procédé, le 2 juin courant est, à coup sûr, la plus marquante, tant par son ampleur et la solennité qu'elle a revêtue que par sa haute signification.

Parti de Hanoï le 1^{er} juin à 22 heures, avec sa suite dont faisaient partie MM. Brévié et Rinkenbach qui se rendent en villégiature à Dalat, M. le gouverneur général est arrivé, le lendemain, à 5 h.15, à la gare de Phu-Dien, où ne tardait pas à arriver également le train qui, parti de Hué, la veille à 20 h. 30, transportant S.M. l'Empereur Bao-Dai et M. Graffeuil, résident supérieur en Annam ainsi que plusieurs ministres et fonctionnaires composant leur suite.

Après les salutations d'usage, le cortège officiel quitta en une longue file d'automobiles, la gare de Phu-Dien pour se rendre au barrage de Do-Luong.

Partout, sur le trajet, la route était brillamment décorée. Des portiques artistement fleuris flanqués d'autels que surmontaient les objets d'ornementation rituels avaient été érigés le long de voie, tant à la sortie de la gare de Phu-Dien et à la limite de Yen-Thanh qu'aux postes de Thinh-Duc, de Anh-Son et Do-Luong. La garde indigène rendait les honneurs.

À l'arrivée au barrage de Do-Luong où se pressait une immense foule, où flottaient drapeaux tricolores et pavillons jaunes, la fanfare de la garde indigène exécuta la *Marseillaise* et l'hymne national annamite, après quoi le cortège se dirigea vers le grand pavillon improvisé sous lequel l'assistance prit place à l'audition des discours.

Étaient présents MM. Nouailhetas, secrétaire général, M. le gouverneur Rinkenbach, directeur du cabinet, M. Biénès, chef du cabinet, M. Grandjean, directeur des Affaires politiques et de la Sûreté générale, M. le résident supérieur en Annam Graffeuil, S.M. l'empereur, M. le résident supérieur au Tonkin Châtel, M. Gassier, Inspecteur général des Travaux publics, le général Deslaurens, commandant la brigade d'Annam à Hué, le Dr Hermant, M. Cousin, directeur des Finances, M. Crayssac, chef du Service de la Presse au Gouvernement général, M. le capitaine Solar, officier d'ordonnance du Gouverneur général, M. le lieutenant de vaisseau Reynaud, MM. Pham Quynh, Ho dac Khai et Nguyễn khoa Ky, ministres du Gouvernement annamite, S. E. Ung Trinh, président du Conseil du Ton-Nhon, M. Nguyễn tien Lang, M. Pham van Phuc, Thi-Lang à l'Économie rurale, M. Pata, Inspecteur des A.P. de l'Annam, M. Nguyễn-duy-Huan, Monseigneur de Cooman, évêque de Thanh-Hoa, M. Jeannin, résident de Vinh, M. Lagrèze, résident de Thanh-Hoa, M. Philip, résident de Ha-Tinh, M. Thiollier, chef du cabinet du Résident supérieur en Annam, M. Valéani, secrétaire particulier de M. Châtel, M. Bouffier, administrateur adjoint de Vinh, M. Didelot, directeur de l'ARIP, M. Jeannin, chef des Services agricoles de l'Annam, M. Kellerman, représentant de l'Office du riz en Annam, les ingénieurs en chef Nicolau ⁹ et Bourgoin, les ingénieurs principaux Soubeyrand, Kaleski, Geais, France, Gey et Arnoux, M. le Dr Bois, médecin lieutenant-colonel, MM. les tòng-dôc de Vinh, Thanh-Hoa et Ha-Tinh, M. Truong-xuan-Mai, bô-chanh de Vinh, MM. Perroud, Dr Leroy des Barres et divers autres membres de la commission permanente Nord du Grand Conseil, M. Ballous et les membres de la commission permanente Sud du Grand Conseil, M. Mazel et les membres du Bureau du Conseil français de l'Annam, M. Gauthier, conseiller de Thanh-Hoa, M. Fradin, président de la chambre de commerce du Centre-Annam, les membres de la chambre de commerce du Nord-Annam, plusieurs membres de la Chambres des représentants du

⁹ René Nicolau (1899-1945) : [polytechnicien](#), affecté en Indochine (octobre 1936), directeur des Travaux publics de la Cochinchine (jan. 1937). Chef du réseau de renseignement Nicolau-Bocquet. Mort dans les geôles japonaises. Compagnon de la Libération (1946). Médaille de la Résistance du 2 septembre 1959 (*J.O.*, du 13 septembre 1959).

peuple, les membres de la commission municipale de Vinh, de nombreux ingénieurs et architectes, diverses personnalités de Vinh. colons, commerçants et missionnaires, des notabilités cochinchinoises, des fonctionnaires indigènes, plusieurs membres de la presse française, tant du Sud que du Nord et que du Centre-Annam parmi lesquels M. Delaforge, directeur de « France-Annam », des journalistes annamites, etc.

M. Graffeuil, résident supérieur de l'Annam, prit le premier la parole, devant le microphone, pour remercier M. le gouverneur général et S.M. l'empereur d'Annam d'être venus, en présidant l'inauguration, célébrer une magistrale réalisation de la technique française, Après avoir exposé la situation de la région et les bienfaits que la création nouvelle va infailliblement apporter aux populations de cette dernière, il a rendu hommage à tous ceux qui ont conçu et réalisé le réseau, à tous les ingénieurs, entrepreneurs, conducteurs de travaux, agents techniques et modestes collaborateurs qui, dans toute la mesure de ses forces, ont été les bons ouvriers aux efforts méritoires, au labeur inlassable, bien dignes de la reconnaissance publique.

Après lui, M. Tran-ba-Vinh, représentant du peuple, exprima « les sentiments de gratitude du monde de la glèbe » pour l'aide puissante et efficace que la France tutélaire lui apporte une fois de plus, sous forme des bienfaits de l'hydraulique agricole.

En ce qui concerne la taxe d'eau qui doit être la contrepartie de l'aide ainsi donnée à la rizière, il exprima, au nom de l'égalité fiscale, le souhait que son taux et ses modalités d'application fassent l'objet d'une étude serrée et en collaboration entre le service des Finances, les services agricoles et quelques représentants qualifiés de la riziculture.

Il termina, en se faisant, auprès du Gouverneur général, l'interprète des sentiments de dévouement de la population annamite du Nghé-An en faveur de laquelle il déclara implorer « la haute et fraternelle mansuétude » du chef de la colonie.

Ensuite, S.E. Nguyễn-khoa Ky, ministre de l'Economie rurale, prononça en annamite, un discours. Il fit l'éloge de la France généreuse qui apporte à l'Annam une aide efficace et un appui constant.

M. Gassier, inspecteur général des Travaux publics, prit ensuite la parole. Il mit en relief l'utilité des travaux accomplis, signala les difficultés extraordinaires que le service des T.P. avait dû surmonter dans un sol bouleversé, laminé et broyé par les convulsions géologiques, exalta le génie français au service du peuple d'Annam et l'aidant fraternellement de toutes ces ressources, fit l'éloge des ingénieurs qui sont parvenus, au prix de mille efforts, à poser Le barrage sur un fonds de sable et, plus loin, à creuser des tranchées profondes dans un sol broyé dont il était impossible de connaître exactement, à l'avance, quelle serait, en fin de travaux, la tenue, qui ont partout, systématiquement recherché toutes les réductions de dépenses et, malgré la difficulté des conditions naturelles, malgré les travaux considérables nécessaires au maintien de la navigation comme au franchissement d'une chaîne de collines, ont réussi à permettre l'irrigation de 35.600 hectares des plaines de Phu-Diên pour une dépense de premier établissement qui ne dépasse pas 126 [...] l'hectare. Demain, la récolte sera presque triplée, passant d'une moyenne de 39.000 tonnes de paddy à 112.000 tonnes environ, autant qu'on en peut juger d'après les résultats obtenus à Thanh-Hoa sur le réseau du Song-Chu.

M. le gouverneur général Brévié prit, le dernier, la parole. Dans un long et remarquable discours, d'une belle tenue littéraire et d'une haute inspiration, qui dépasse les limites d'une allocution ordinaire pour assurer celles d'un véritable discours programme, le Chef de la Colonie traça à grands traits, l'historique de la politique de l'eau en Annam, puis, faisant appel à l'irréfutable éloquence des chiffres, mit en un saisissant relief la grandeur de l'effort accompli : 28 kilomètres de canaux et d'artères auxquels il faut ajouter 380 kilomètres d'artéριοles, tunnel de plus de 300 mètres de long, ponts et passerelles d'une longueur totale de près de 1.200 mètres, dalots et siphons atteignant 3.600 mètres, huit millions cinq cent mille mètres cubes de terre remuée pour les canaux et les artéριοles, à quoi il faut ajouter les 380.000 mètres cubes

du creusement des artérioles, 64.000 mètres cubes de béton mis en œuvre, 29.000 mètres cubes de pierres sèches et d'enrochements, 2.272 tonnes d'acier employés, 18.740 mètres de palplanches battues, 9.700.000 journées d'ouvriers, 4.500.000 piastres de dépenses dont 2.150.000 p. d'argent frais, dont 48 % sont restées dans la province. Débit du canal principal à la prise d'eau : 37.700 litres à la seconde. Coefficient d'irrigation, pour une surface irriguée de 35.600 hectares : environ un litre par hectare et par seconde. Prochain rendement moyen de la rizière : 1.650 kg à l'hectare (au lieu de 500 kg) Prochain tonnage moyen du paddy récolté : 112.000 tonnes par an (au lieu de 39.000 tonnes).

Il adressa le témoignage de son admiration et de sa reconnaissance à tous les inspecteurs généraux des travaux publics, Pouyane, Favier, Lefèvre et Gassier, à tous les ingénieurs et à tous les collaborateurs qui furent les bons artisans de l'œuvre gigantesque.

Après avoir rappelé le mot de Pierre Pasquier : « Il faudrait douter de l'intelligence et du cœur de ce peuple d'Asie pour le supposer aveugle et insensible à l'éclatant miracle », il élargit son exposé et le haussa à un examen d'ensemble de la grande œuvre franco-annamite. Ce fut d'abord l'analyse du redoutable problème démographique qu'il faut conjurer à tout prix et à bref délai car à peu près toutes les terres cultivables du Tonkin et du Nord-Annam sont appropriées et la population augmente, chaque année, de 60 à 100.000 âmes. C'est pourquoi va être entreprise, de toute urgence, une série de travaux qui intéresseront, dans le Delta tonkinois, une superficie d'environ 450.000 hectares et qui permettront d'espérer un supplément de récolte de 500.000.000 tonnes de riz, quantité idoine à assurer à la population actuelle une alimentation suffisante, Ces travaux coûteront 18 millions de piastres. Les dernières études sont en cours et seront bientôt achevées. Les travaux commenceront incessamment.

La même œuvre sera poursuivie dans les provinces du Nord-Annam où les conditions démographiques sont analogues à celles du delta tonkinois.

Et M. le gouverneur général d'affirmer, avec force, que sera ainsi attestés par les faits, inscrite sur le sol fécondé, la volonté du gouvernement général de faire porter désormais le meilleur de son effort sur une politique de la terre et du riz, sur une politique paysanne et, pour tout dire, humaine, en un pays où la problème de l'alimentation quotidienne domine encore tous les autres.

Pour obvier au danger des surpeuplements futurs, M. le gouverneur général envisage la colonisation de la Cochinchine Occidentale mais en y introduisant au profit des nouveaux travailleurs, du métayage où du salariat agricole. « Ces derniers régimes, a-t-il dit, quelles que soient les améliorations qui puissent y être apportées, n'auront jamais la valeur matérielle et morale qui s'attache à la propriété du sol à la liberté et à la responsabilité de son exploitation. » C'est par la propriété seulement, a-t-il déclaré en appuyant sur les mots, que l'on peut attacher à une terre nouvelle les laboureurs venus de loin et cet axiome que connaissait déjà la Rome organisatrice de l'Occident est vrai, plus que partout ailleurs, dans ce pays d'Annam où le désir de la propriété foncière est comme un besoin fondamental de l'âme nationale et où, pour le satisfaire, on est parvenu à un morcellement du sol qui dépasse toute imagination. »

M. le gouverneur général Brévié à envisagé également l'exploitation des régions montagneuses du plateau central indochinois, étant bien entendu, et il désire qu'il n'y ait, sur ce point, aucune confusion, qu'aucune atteinte, si légère soit-elle, ne saurait être portée aux droits des populations autochtones.

Il a précisé pourquoi et comment il s'intéressait au développement de l'artisanat et des petites industries familiales. Il a souligné que le sort de la jeunesse intellectuelle était également au premier rang de ses préoccupations et a exprimé le souhait que la presse indigène, par une conception à la fois patriotique et humaine de son rôle, collabore utilement à l'œuvre entreprise par la France dans ce pays.

« On dit souvent, s'est-il écrié, que la liberté se prend. Je préfère dire qu'elle se mérite. Et dans l'appel que j'adresse à la bonne volonté fraternelle, à la collaboration confiante des fils d'Annam et des fils de France, je comprends avec les paysans, avec les ouvriers, avec les intellectuels, les journalistes de ce pays. J'espère qu'ils entendront cet appel à leur intelligence et à leur cœur et qu'unis dans le même amour de l'Annam et de la France, ils joindront leurs efforts aux nôtres pour réaliser ici toujours plus de justice et plus de bonté ».

Ce discours, comme tous ceux qui l'avaient précédé, fut couvert de chaleureux applaudissements.

Il faisait un vrai temps de Toussaint, un ciel voilé, gris-perle, ça et là touché d'argent livide, et qui crachinait légèrement, par intervalles, mais l'absence de soleil ne nuisit en rien à l'éclat de la cérémonie.

M. le gouverneur général et S. M. Bao-Dai procédèrent à la remise de nombreuses décorations ou brevets honorifiques et M. le bô-chanh de Vinh Le-xuan-Hay proclama les noms des lauréats du concours de l'Économie rurale.

L'on quitta alors le kiosque et, devant un tableau, M. l'ingénieur Bourgoïn fit une démonstration de l'efficacité de l'œuvre réalisée, montra des dessins en couleur exécutés par des secrétaires des Travaux publics et qui, en figures naïves mais parfois avec beaucoup d'humour, interprétaient, à leur manière, le mécanisme du barrage de Do-luong, puis une série de tableaux explicatifs, un diorama dû à un artiste de Hanoï, divers graphiques, des échantillons de schistes révélant la composition inégale du sol.

L'on se dirigea ensuite vers le barrage et une démonstration de la manœuvre de ce dernier fut faite par M. Fiènes [Féniès] devant M. le gouverneur général et tous les assistants, puis l'on se mit en route vers Nui-Coc. Là, fut expliqué, avec chiffres à l'appui, le système de l'irrigation, par pompage, de la plaine de Do-Luong, opération qui intéresse 4.300 hectares et qui est appelée à accroître considérablement la production annuelle. Elle est basée techniquement sur l'électrification de la chute de l'écluse qui produit 450 C.V. En ce qui concerne la base économique, la dépense de premier établissement s'élève à 250.000 p. Les dépenses annuelles d'exploitation seront de 10.000 p., soit 2 p. par hectare, ce qui est, au fond, un chiffre insignifiant. En deux ans, les dépenses engagées seraient amplement couvertes par le surcroît des récoltes. Le projet est à point. Il ne manque plus que les signatures et le passage à l'exécution.

Le cortège prit alors la direction de Vinh où il arriva à 12 heures. La ville était brillamment pavoisée. Partout flottaient des drapeaux. Partout avaient été dressés des autels votifs et des portiques agrémentés de guirlandes multicolores. Une foule énorme se pressait dans les rues et sur les trottoirs. Les troupes d'infanterie coloniale et la Garde indigène rendaient les honneurs. Devant le parc de la Résidence, la musique militaire exécute la *Marseillaise* et l'hymne national annamite, puis M. le gouverneur général, S. M. Bao-Dai, le résident supérieur en Annam et leur suite pénétrèrent dans la cour de la résidence où les attendait M. Jeannin, résident chef de la province, entouré de plusieurs fonctionnaires tant européens qu'indigènes.

Un déjeuner eut lieu à la Résidence, offert par M. et par Mme Jeannin dont l'amabilité souriante ne cessa de se manifester à l'égard de ses hôtes auxquels, entre temps, s'était adjoint M. l'amiral Esteva, de passage dans la région.

En même temps, au Grand Hôtel de Vinh, directeur Valette, un déjeuner d'environ 200 couverts était offert à ses invités par M. le gouverneur général.

À 15 h. 30, eut lieu le départ de Vinh pour la visite du réseau d'irrigation de Thanh-Thuy. La visite du barrage fut accompagnée de quelques explications succinctes mais substantielles. La capacité du réservoir est de 850.000 m³ et la superficie du lac artificiel de 38 hectares. Le barrage n° 1 a une hauteur de 8 m et une largeur de 180 m ; le barrage n° 2 une hauteur de 12 m et une largeur de 160 m. Le cube des terrassements est de 23.000 m³ et celui des enrochements de 1. 400 m³. Superficie irriguée : 286 hectares. Dépense globale : 9.400 p. Prix de revient à l'hectare : 33 p. Le réseau

d'artérioles à construire représente une longueur de 6.600 m et 7.600 mètres cubes de terrassements.

La technique des barrages en terre, qui est à la base du système, fut exposée en détail à M. le gouverneur général par M. Arnoux, ingénieur en chef du Service d'hydraulique agricole du Nord-Annam.

Eut lieu ensuite la visite de l'ouvrage de prise de Xa-Nam, réseau de Vinh-Sud, qui intéresse 20.000 hectares et où l'eau doit être déplacée non par gravité mais par pompage. Le prix de revient à l'hectare, y compris l'amortissement, sera environ de six piastres.

À 17 h. 30 eut lieu la visite de l'ouvrage de régulation et d'évacuation de Bênthuy. Une démonstration fut faite devant M. le gouverneur général avec un appareil de régulation en réduction. L'irrigation et le drainage sont combinés par des canaux bas. Il s'agit essentiellement de réaliser la protection contre les crues, l'évacuation des précipitations locales tombant sur le casier et d'assurer la régulation au moyen d'un ouvrage spécial. La superficie irrigable est de 17.200 hectares ; la dépense totale de 2.157.000 p. et les prix de l'hectare de 124.

S.M. l'empereur d'Annam procéda à la remise de décorations et de brevets, puis le cortège retourna à Vinh où l'attendait une réception donnée au cercle du chef-lieu. Un grand dîner ensuite dans le yamen de S.E. le tông-dôc de Vinh et à 21 h., M. le gouverneur général, S.M. l'empereur d'Annam, M. le résident supérieur Graffeuil et leur suite prenaient le train pour Hué où ils arrivaient le lendemain, 3 juin, à 7 h. 30.

À Hué, M. le gouverneur général, S.M. et le résident supérieur en Annam furent accueillis par toutes les autorités civiles et militaires. Un bataillon rendait les honneurs,

Partout des drapeaux à profusion cependant que la musique exécutait divers morceaux et qu'une population nombreuse affluait de toutes parts, Après échange de visites avec les ministres, un dîner eut lieu à la résidence.

Le soir, au dîner, M. le gouverneur général et sa suite furent les hôtes de Sa Majesté.

Eut lieu ensuite le départ pour Tourane. Dès l'arrivée dans cette ville, il fut procédé à la présentation des fonctionnaires, des notabilités et des colons. Une réception eut lieu à la chambre de commerce, puis ce fut la visite du musée Cham et de la Pharmacie d'approvisionnement. Le déjeuner eut lieu chez le résident maire Valette. Après quoi, le cortège visita la province et partit pour Faifo (Quang-Nam).

La tournée de M. le gouverneur général Brévié dans cette province de Quang-Nam mérite une mention spéciale. Le Chef de la Colonie la visita en détail. Il s'intéressa particulièrement à la coopérative de production de thé, visita le barrage de Vinh-Sinh qui permettra d'irriguer mille hectares et sera achevé au milieu du mois prochain. S'adressant aux notables, il leur adressa les conseils et les exhortations nécessaires, fit appel à la collaboration de tous. Il visita ensuite longuement l'Exposition artisanale organisée par le tông-dôc de la province dans la citadelle de Quang-Nam. Il souligna dans une allocution, la nécessité pour la production artisanale de seconder la production du riz.

La journée se termina par un dîner à la résidence de Faifo. Celle du 5 juin fut consacrée à une visite approfondie de la province de Quang-Ngai. M. le gouverneur général s'intéressa aux barrages destinés à défendre les rizières contre l'invasion de l'eau de mer. S'adressant aux notables et aux populations rassemblées près des barrages de Giao-Thuy et de Chan-Ma-Dong, il exposa l'œuvre poursuivie dans ce pays par la France qui apporte toutes ses possibilités financières et l'expérience de ses techniciens au service de l'Annam, pour la plus grande prospérité de celui-ci, mais qui ne peut poursuivre sa mission que dans le calme de esprits et en s'appuyant sur la volonté de travail des laborieuses populations annamites.

Sous la conduite de M. le Résident Gey, il alla sur place voir les régions qui doivent être irriguées par le futur barrage de Cu-Va et visita la sucrerie-coopérative de Thu-Xa ainsi que la localité de Chan-O qui s'adonne à l'industrie des poteries rustiques.

À TRAVERS L'INDOCHINE
Opinion d'un Tonkinois
Le bon exemple
(*Le Nouvelliste d'Indochine*, 25 juillet 1937)

« Si c'était nous, s'écrie ironiquement un journal communiste de Saïgon, qui publiions tous ces articles qui paraissent en ce moment dans la presse française de Cochinchine au sujet du barrage que l'on vient de construire à Dô-Luong, on ne manquerait pas de nous traiter d'agitateurs et de nous reprocher notre esprit de dénigrement systématique. »

Cette leçon est méritée, mais elle ne servira à rien. Les Français seront toujours enclins à se dénigrer eux-mêmes et trouver à dire même aux plus belles choses faites par eux et devant lesquelles tout étranger se découvrira. C'est notre tempérament national.

On se souvient de l'avis que le gouvernement avait fait afficher partout, en France, pendant la guerre :

« Taisez-vous, méfiez-vous, des oreilles ennemies vous écoutent ». C'est « Taisez-vous, méfiez vous, des oreilles communistes vous écoutent », qu'on ferait bien d'afficher ici dans certaines de nos salles de rédaction.

Comme ils doivent jubiler et se frotter les mains, nos communistes, quand ils lisent dans nos journaux, des réflexions comme celles-ci : « Le barrage de Dô-Luong ! encore un beau gaspillage. Le résultat qu'on en tirera ? Très problématique. Et même, s'il est ce qu'on annonce, qui en profitera ? Le populo ? Pas du tout. Le proprio, uniquement ». « Bien sûr, reprennent-ils en chœur, ce barrage de Dô-Luong, c'est encore un truc qu'on a trouvé pour faire gagner de l'argent aux banques et enrichir les propriétaires annamites. Ce sont les Français eux-mêmes qui le disent. » Et mettez-vous à la place des communistes. Ils ont bien raison de sauter sur l'occasion. Puisque nous amenons de l'eau à leur moulin, ils seraient bien bêtes de ne pas en profiter.

Les proprios de la province de Vinh. ah ! nous les connaissons. Le matin, à la pointe du jour, vous les voyez aller à leur rizière, habillés d'une ficelle, l'araire sur l'épaule et devant eux leur buffle. Nos confrères français de Cochinchine feraient bien de ne jamais parler de nos pays du Nord qu'ils connaissent trop mal.

Ils croient que, comme dans le leur, ce sont des pays où il y a des latifundiaires. Qu'ils se fassent donc communiquer le plan cadastral de la province de Vinh, ils verront. Ils verront combien la propriété y est morcelée. Même en Russie, on ne leur enlèverait pas leur champ aux propriétaires en Nghê-An.

« La terre produira peut-être plus, dit un de nos confrères, mais le pauvre bougre, le coolie, celui qui n'a pas de bien au soleil, continuera, lui, à payer son riz le même prix qu'avant, toujours aussi cher, vingt-cinq pour cent plus cher qu'en Cochinchine ; riz dont il ne lui est, du reste, possible de manger que « le jours de fête seulement », vous vous rendez compte ? Alors, ils doivent être des anthropophages, ces gens du Nord. Quelle exagération ! La loi de l'offre et de la demande joue.

Bien sûr que le riz est plus cher au Tonkin et dans le Nord-Annam qu'en Cochinchine, mais comme partout, quand la récolte y est bonne, son prix baisse. Et puisque, grâce à ces travaux d'irrigation, il va y avoir plus de riz dans le Nghê-An, il sera moins cher, ce n'est pas douteux.

Puis voyez cette logique. Dans le Nord, nous dit-on, le riz est toujours plus cher que dans le Sud. Pourquoi ? On nous en donne la raison. Parce que la terre n'y produit pas assez pour nourrir la population. Chose qui est vraie, d'ailleurs.

Le nhà-quê du Nord est un sous-alimenté. Mais puisqu'on reconnaît cela, pourquoi crier au gaspillage, quand, pour remédier à cette disette, notre Administration fait faire les grands travaux nécessaires ? Les gens du Nord ont faim, proclame-t-on. Ils manquent de riz. Le gouvernement cherche à les guérir de leur faim. Il cherche à faire produire plus de riz à leur sol. Haro sur lui !

On nous traiterait de « dénigreur systématique », dit notre confrère communiste. Comme il a raison.

A.-E. BABUT.

(*La Revue franco-annamite*, 1^{er} juillet 1937)

NORD-ANNAM

NGHÊ-AN

S. M. l'empereur d'Annam et M. le résident supérieur Graffeuil dans le Nghê-An
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 juin 1938)

Pour sanctionner comme il convenait une série d'importantes et utiles travaux effectués dans la province du Nghê-An, S. M. Bao-Dai et le chef du Protectorat de l'Annam, M. Graffeuil, avaient tenu à inspecter ces travaux, dont l'inauguration prit partout un aspect de grande fête populaire.

La suite du Souverain de composait de S. A. le prince Vinh-Can, L. L. E. E. Buu Thach et Ng.khoa-Ky, ministre de l'Éducation nationale, M. Ng.-duy-Quan, secrétaire particulier de l'Empereur. Le résident supérieur était accompagné de son actif et aimable secrétaire, M. Risterucci.

Le programme de la tournée officielle comprenait l'inauguration de deux barrages en terre à Yen-Trach et à Long-Thai, dans le phu de Anh-Son, lesquels permettent l'irrigation de 350 hectares de rizières, et dont le coût est relativement peu élevé.

À Doluong, le cortège visitait le nouveau marché, vaste bâtiment construit par les notables et qui reste leur propriété. Les embarcadères et débarcadères du grand barrage, destinés à faciliter le travail de l'amont à l'aval du barrage, étaient également visités.

Poursuivant son itinéraire jusqu'à Phu-Qui, le souverain et le résident supérieur, guidés par M. le résident Jeannin, chef de province, inspectaient les travaux d'assainissement, le nouveau marché et le dinh, école de ce centre important.

Une remise de décorations était faite aux exposants de la dernière foire de Ke-Bon.

La descente vers Cau-Giat comportait un arrêt au dinh de Cao-Dai, où madame Jeannin, la très aimable femme du résident, qui sait recevoir avec la plus exquise affabilité, avait fait dresser sous un dôme de verdure, une coquette table pour ses invités au déjeuner.

S. M. l'Empereur et M. le résident supérieur Graffeuil présidaient. On remarquait dans leur entourage, en outre de M. et madame Jeannin, le prince Vinh-Can, L.L. E.E. Buu Thach et Ng.khoa-Ky ; le résident Lagrèze, chef de la province de Tanh-hoa ; mesdames Chatot, Rouiller, Édouard, Rondet, Desrioux ; MM. Franc et Cassoux, ingénieur des Ponts et chaussées ; Rondet et Davy ingénieur ; S. E. le tong-doc Ung-Uy ; MM. Bouffier ; Tinel et Risterucci, administrateurs adjoints des S. C. ; Chatot, Maxel et Tran-ba-Vinh, membres du Grand Conseil ; Édouard, président de la Chambre de Commerce, Desrioux, inspecteur de la Garde indigène ; M. Ng.-duy-Quan, secrétaire particulier de S. M. Bao-Dai, le bo-chanh et l'an-sat du Nghê-An.

Après le déjeuner, le cortège se dirige vers Cau-Giat, point terminus de la tournée. Ce centre, placé sur la route coloniale n° 1, est désormais doté d'une infirmerie-maternité, d'un nouveau et vaste marché, d'un canal commercial, d'une adduction

d'eau potable. Des maisons bien construites s'y alignent harmonieusement, donnant à ce grand et peuplé village un aspect de petite ville modèle.

Il est le siège d'une chrétienté qui, sous l'égide du R. P. Kerbaol, contribue à la prospérité et à l'agrément du centre. Le sympathique missionnaire y a créé en effet par ses propres moyens une fanfare et une troupe artistique pour la représentation de pièces religieuses. Entouré à Cau-Giat, comme il le fut partout, d'une respectueuse affection, le Père Kerbaol sait toujours apporter loyalement son concours à l'Administration.

Notons que l'activité de M. Harand, inspecteur de la Garde indigène, se manifeste aussi très efficacement à Cau-Giat : témoin la parfaite organisation de la fête en l'honneur du souverain et du chef du Protectorat

Dans tous lieux d'étape, S. M. Bao-Dai et le chef du Protectorat furent l'objet des plus déférentes marques de sympathie. Leur visite avait fait mouvoir des milliers de personnes avides de voir l'empereur, dont la confiante popularité s'accroît sans cesse auprès de ses sujets.

Cette tournée officielle constitue une éclatante démonstration des efforts de l'Administration provinciale du Nghê-An, en faveur des populations rurales. MM. Le résident Jeannin et S. E. le tong-doc Ung-Uy leur consacrent une grande partie de leur clairvoyante activité et, il convient de le reconnaître, non sans succès.

Ainsi l'heureuse impulsion que M. le résident Lagrèze avait imprimée à la vaste province du Nghê-An en tout ce qui touche l'urbanisme et l'intérêt général n'a subi aucun à-coup. De leur côté, les populations se rendent compte que l'argent qu'elles versent en impôts leur revient sous forme de créations salutaires et productives.

Les différentes cérémonies terminées, S. M. Bao-Dai a fait la remise des décorations suivantes :

Chevalier de Dragon de l'Annam

MM. Franc, ingénieur chef d'arrondissement ; Sacco, entrepreneur ; Nguyễn-tang-My, agent technique.

Officier du Dragon de l'Annam

M. Davy, ingénieur chef de subdivision.

Kim-Khanh de 2^e classe

M. Rouffier administrateur des S. C.

Chevalier du mérite agricole*

M. Harand, sous-inspecteur de la Garde indigène.
